



Pouvez-vous obtenir un prêt après avoir eu la Covid-19 ?

En raison d'une perte de revenus liée à un arrêt de travail, il peut être compliqué d'emprunter si on a eu la Covid-19. Comme pour toute autre maladie, il faudra remplir un questionnaire de santé détaillé pour valider son dossier d'assurance emprunteur.

Vous avez eu des complications après avoir été infecté par le virus du Covid-19? Votre capacité d'emprunt peut alors être impactée en raison de votre arrêt de travail, souligne le courtier en prêt immobilier [Credixia](#). L'acceptation de votre dossier d'assurance emprunteur, indispensable pour décrocher un emprunt, peut être plus ou moins fastidieuse en fonction de votre durée d'hospitalisation.



Illustration Adobe Stock.